

Question présentée par le député :

M. Pablo Cruchon

Date de dépôt : 23 juin 2022

Question écrite urgente

Faillites frauduleuses : quid de la situation dans notre canton ?

L'exemple de EKA Sàrl¹ démontre une fois de plus que certaines personnes se jouent de nos lois afin de profiter de notre système. Un soutien à l'économie ne doit pas rimer avec des chèques en blanc pour des patrons voyous. Le travail colossal de monter des dossiers est trop souvent laissé aux syndicats. Ceux-ci doivent pro bono faire le travail d'enquête. Cette tâche revient selon nos lois à l'Etat. Nous aimerions savoir en proportion qui sont les acteurs qui produisent les plaintes et dénonciations pour faillites frauduleuses. Selon les personnes concernées, ce travail ne vient pas souvent suivi d'instructions, nous voudrions aussi avoir des données à ce sujet.

Les personnes fraudant lors d'une faillite provoquent des conséquences pour toute la collectivité, des salaires non payés et des fraudes aux assurances qui sont portées par le reste des personnes qui respectent le droit. Les cotisations à l'AVS, à la SUVA et à la LPP doivent aussi se voir compensées comme celle de la caisse de chômage.

Au regard de ce qui précède, mes questions au Conseil d'Etat, que je remercie par avance de ses réponses, sont les suivantes :

- 1) Depuis le 1^{er} janvier 2002, combien y a-t-il de dénonciations et plaintes pour faillites frauduleuses dans notre canton par année ?**
- 2) En proportion, qui sont les acteurs de ces dénonciations et plaintes entre les syndicats, l'office des faillites et des privés ?**

¹ https://mailchi.mp/sit-syndicat.ch/journal-du-sit-avril-2022_medias-1363977?e=f1a9769955

- 3) *Combien d'instructions ont été ouvertes suite à ces dénonciations et plaintes ?*
- 4) *Combien y a-t-il eu de condamnations pour faillites frauduleuses lors de ces 20 dernières années ?*
- 5) *Quel est le coût agrégé des faillites pour la collectivité lors de ces 20 dernières années ?*
- 6) *Spécifiquement, quel est le coût estimé des faillites pour les divers organismes d'assurances sociales (LPP, AVS, SUVA) lors de ces 20 dernières années dans notre canton, plus particulièrement l'ICI (indemnité en cas d'insolvabilité), par secteur d'activité ?*
- 7) *Depuis 2010, combien de faillites de sociétés par année ? Quelle est la proportion par branches d'activités, quel pourcentage de clôtures de faillite faute d'actifs ?*
- 8) *Lors de l'examen des cas suspects, quelles mesures sont mises à disposition de l'office des faillites ? De quel budget dispose actuellement l'office des faillites pour examiner les cas suspects et le nombre d'EPT ?*